Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Novembre 1901. No. 1

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

CEUX QUI SE SOUVIENNENT

Sous ce titre le *Petit Marseillais*, publiait le curieux et sympathique article que voici :

La création toute récente d'une ligne régulière de bateaux à vapeur entre la France et le Canada est un fait économique d'une réelle importance qui mérite de fixer l'attention du monde maritime et commercial de notre place, car Marseille partagera avec le Havre l'avantage de pouvoir faire directement des échanges avec les ports de Saint-Laurent. Mais à côté des conséquences économiques qu'entraînera [illegible] canadienne, il y aura certainement des conséquences morales encore plus intéressantes ; c'est comme si nous renouions aujourd'hui des relations commerciales avec des Français exilés sur une terre étrangère, que nous n'aurions plus fréquentés depuis longtemps et dont les souvenirs se seraient en quelque sorte figés dans leur cœur, tandis que nous, aurions oublié ce passé lointain à travers les mille événements qui ont marqué notre vie politique et sociale.

Depuis quelques années, cependant, nous commençons à nous rappeler qu'il existe là-bas, au Nord des Etats-Unis d'Amérique, des Français de France, devenus sujets anglais par la force des choses. Et comme le Canada est un pays riche en matières premières dont notre industrie a besoin, nous pensons qu'il serait très bon d'importer directement chez nous ces produits ; ce qui nous permettrait, en échange, d'envoyer au Canada quantité de produits fabriqués qui y seraient encore mieux accueillis que les produits anglais, allemands ou américains.

Mais l'on ne sait pas assez chez nous combien ces Canadiens sont restés fidèles au souvenir français et qu'elle impression produit de l'autre côté de l'Atlantique Nord ce simple mot *France*. Les récits des voyageurs abondent, sur ce point en anecdotes émouvantes ; nous en avons peu lu ayant le ton de simplicité et de sincérité du récit de M. de Beaumont, qui fut chargé, il y a deux, ans, d'une mission en Acadie.

Et ce ne sont pas seulement les Canadiens français qui sont restés fidèles au souvenir de la mère patrie ; les naturels eux-mêmes se rappellent que la France fut toujours leur amie ; car il y a encore des Hurons au Canada et l'entrevue de M. de Beaumont avec l'un d'eux ne laisse pas que d'être fort suggestive.

C'était un grand vieillard, qu'il rencontra dans le village de Lorette, à quelques kilomètres de Québec. Il ne fut d'abord pas peu surpris de voir un Huron vêtu à l'européenne, parlant très bien le français, répondant au nom de Gros-Jean, habitant un très élégant cottage dans lequel rien ne manquait, pas même deux charmantes jeunes filles, Mlles Gros-Jean, qui, au moment de son arrivée, se livraient à des travaux de broderie indienne. Nous laissons la parole à M. de Beaumont :

"—Alors, comme ça, monsieur Gros-Jean, vous n'êtes ni Français ni Anglais ?

"—Nenni, monsieur, je suis Huron.

"—Vraiment !...

"Vraiment Huron et foncièrement. oui, Monsieur.

"—Et vous aussi, sans doute, demandai-je à un ouvrier qui rangeait des peaux dans un coin de la boutique.

"—Moi, je suis Canadien, répondit-il sans détourner la tête.

"Un petit silence. Je me mordis les lèvres ; M. Gros-Jean, debout, tapotait sur un piano entr'ouvert :

"—En jouez-vous ? interrogea-t-il.

"—[illegible]n, répliquai-je, je ne suis pas assez civilisé pour cela... Mais puisque vous n'êtes ni Français ni Anglais, voulez-vous me dire ce que vous pensez des uns et des autres ?

"—Je vois, fit-il, vous voulez prendre le sauvage pour arbitre.

"—Et d'abord, repris-je, n'avez-vous pas de regret en songeant que tout ce beau pays ne vous appartient plus ?

"Il repartit, souriant :

"—Ça, monsieur, c'est la loi du plus fort, il n'y a pas à aller contre. Pas moins, les Anglais n'auraient pas dû nous prendre la seigneurerie de Sillery, que les rois de France, dont nous fûmes toujours les alliés fidèles, nous avaient donnée...Aussi, aimons-nous toujours la France, nous autres, Hurons, et voudrions-nous lui voir un gouvernement plus stable. Vous changez par trop souvent de ministres ; ce ne sont cependant pas les hommes qui vous manquent ; en ce moment, vous en avez un qui a déjà fait ses preuves aux affaires étrangères, il a brillamment représenté son pays au congrès de La Haye : M. Bourgeois ; que ne le charge-t-on de [illegible] rait, ou jamais, le cas de répéter avec les Anglais ; *The right man in the right place.*

"Ainsi parla le vieux Sachem ; il en savait plus long sur notre politique que bien des maires de campagne et paraissait, de plus, s'y intéresser davantage"

Et après avoir rendu visite à "Messieurs les Hurons", comme les appelait le curé canadien qui avait donné à M. de Beaumont un mot de recommandation pour les habitants de Lorette, le voyageur continua sa route vers l'Acadie, cette région du Canada où la France est plus qu'un souvenir, c'est une religion. Il y a là des habitants, d'ailleurs très loyaux sujets britanniques, qui se font depuis deux siècles un scrupule de parler une autre langue que celle de la mère patrie et pour lesquels la Franse est une sorte de Terre-Sainte dont le nom se murmure tout bas avec une émotion religieuse que nous sommes presque incapables de comprendre, nous les Français du xxe siècle.

"De mes visite, raconte l'auteur, la plus intéressante fut celle que je rendis à un vénérable patriarche qui, grâce à son industrie, est devenu un des premiers propriétaires de Tignish où il s'est constitué un domaine agricole très important. Il n'a jamais voulu apprendre un mot d'anglais et s'est toujours servi d'un interprète pour ses négociations commerciales ; malgré ses 70 ans passés, il n'est sorti qu'une fois de l'île pour aller à Shediac, qu'il prenonce "Gédaïque", à l'ancienne mode.

"—Vous voyez, conclut-il, que je n'ai jamais beaucoup "grouillé."

"Je devais être le seul Français que ce vieil Acadien eût jamais vu de sa vie ; aussi me regardait-il avec une curiosité touchante et un plaisir manifeste. Quand il voulut parler de *notre* pays, de ce pays pour lui si vague et inconnaissable, il balbutia quelques mots avec une sorte de frémissement convulsif, le reste s'étrangla dans sa gorge, puis je l'entendis qui murmurait tout bas : La France......à plusieurs reprises.

"La France, la vieille France d'outre-mer, d'où sont venus leurs morts, qu'elle idée s'en font-ils, ces esprits simples et pieux ? Ils l'imaginent, sans doute, comme quelque cathédrale, une basilique immense environnée des flots—tel un mont Saint-Michel que les Anglais n'ont jamais pris,—pour eux, c'est la terre sainte, une Mecque inconnue, un grand pays confus de rêves auquel ils songent, lorsque l'orgueil saxon, parfois, devient trop lourd ; car "l'amour de la France est resté un objet de culte pour les Acadiens, son nom est une musique à leur cœur et son souvenir grandissant dans la fantasmagorie du passé, s'élève jusqu'au ciel, semblable à un sommet étoilé.

"M. le sénateur Poirier, à qui j'emprunte cette phrase, me disait qu'un jour, devant un vieil Acadien du cap Breton, il exaltait le génie de notre race, éducatrice des peuples, qui a promené de par le monde entier le flambeau de la civilisation. En entendant évoquer cette France lointaine, dont le renom glorieux n'était jamais parvenu jusqu'à lui, le vieillard humilié courba la tête et se mit à pleurer comme un enfant."

N'est-ce pas que voilà un peuple avec lequel il sera utile et agréable de renouer des relations commerciales ? Il faut que nous leur facilitions, les moyens d'apprécier nos produits et de nous faire apprécier les leurs. Il faut surtout que nous établissions des relations plus étroites et plus intimes que par le passé avec ces Canadiens-français chez lesquels nous retrouverons, comme l'on dit aujourd'hui, l'état d'âme de la nation française aux siècle passés. Et cela sera surtout utile et agréable à une époque où le scepticisme fait tant d'adeptes et où l'internationalisme est à la veille de devenir la religion nouvelle.

ADV.

LA GUERRE

EN AFRIQUE.

Dans un rapport au bureau de la guerre, lord Kitchener donne de nouveaux détails sur le récent engagement près de Brakenlaagte, à l'est du Transvaal, entre la colonne du colonel Benson et les Boers, et dit :

"Les Boers ont été incapables de transporter les canons capturés jusqu'à ce qu'une ambulance anglaise fut sortie et ce n'est seulement que couverts par cette ambulance que les burghers ont pu réussir à se rendre maîtres des canons. Les pertes des Boers ont été exceptionnellement fortes mais nous n'avons pas encore un estimé correct à ce sujet. Le commandant Oppermann a été tué et Chris Botha blessé. On dit que les Boers se sont très mal comportés à l'égard des blessés anglais.

Lord Kitchener dit encore que la colonie du cap est libre à l'est de la ligne du chemin de fer à l'exception du commando Fouches Myburg Wessels, fort de 400 hommes contre lequel opère le général French.

DANS LES CAMPS

Le secrétaire de la guerre Brodrick, écrivant à l'évêque de Rochester au sujet de la mortalité dans les camps dans le sud-africain, dit que certaines recommandations des dames de la commission envoyées pour faire rapport sur la situation des prisonniers et des femmes qui y sont détenus ont été prises en considération. M. Brodrick dit que les pertes de vie ont été dues partie à des causes qui ne dépendaient pas de la guerre.

Plusieurs familles étaient malades et manquaient de nourriture lorsqu'elles ont été transportées dans les camps. Le secrétaire de la guerre dit que tout ce qui était possible a été fait pour venir en aide aux femmes et aux enfants, mais aucun gouvernement ne peut empêcher un pays de subir des privations quand tout un peuple de désespérés n'épargne rien pour rendre la situation insupportable.

***

On a remis au major Baden-Powell, défenseur de Mafeking l'épé d'honneur qui lui avait été offerte par l'Australie. M. Chamberlain présidait à la cérémonie et a prononcé un discours dans lequel il a dit que la guerre était sur le point d'être terminée, que ni le pays, ni le gouvernement n'avaient le droit ni le désir de faire avec les Boers un arrangement quelconque qui rendraient inutiles le sacrifices qui ont été faits.

Le Manitoba.

Mercredi, 20 Novembre 1901

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

Notes Politiques

Sir Wilfrid Laurier a dit au banquet des manufacturiers, à Montréal la semaine dernière, qu'il n'enverrait plus de délégations à Washington pour négocier des traités de réciprocité. Son expérience l'a convaincu que c'était inutile. Mais il attendra une délégation de Washington.

Cela pourrait prendre du temps!

***

M. H. Lamothe, greffier de la Couronne en Chancellerie, était ici dimanche en mission officielle au sujet de l'élection de Lisgar.

***

Lundi dernier les Etats Unis et l'Angleterre ont signé un nouveau traité dont le texte ne sera connu qu'après que le Sénat Américain en aura pris connaissance. Cependant on sait qu'il abroge l'ancien traité connu sous le quel les Etats-Uunis ne pouvaient sans le consentement de l'Angleterre, entreprendre la construction d'un canal à travers l'Isthme de Panaura.

L'Angleterre, en abandonnant ce droit, prend une initiative qui aura les conséquences les plus graves.

Aux Etats-Unis seuls se trouve maintenant dévolue l'obligation de sauvegarder la neutralité du canal qu'il veulent établir au Nicaragua; c'est-à-dire que les Etats-Uuis seront libres d'ouvrir ou de fermer le canal quand il leur plaira. Et l'on sait qu'ils ne s'en feront pas faute quand leurs intérêts le leur suggéreront.

C'est encore un morceau après tous les autres, qu'ils viennent d'arracher à l'Angleterre.

ACTUALITES

Il y a eu la semaine dernière, des tempêtes désastreuses tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique. Les dépêches des côtes du Pacifique disent qu'on ne saura jamais toutes les pertes de vies et l'étendue des dommages causés par ce déchainement de flots.

***

Le *Parti du Travail* a tenu des assises à Winnipeg la semaine dernière. Des efforts ont été faits pour donner à l'association un aspect plus socialiste.

***

Des dépêches ont annoncé que M. Girouard, régistraire au Yukon, avait été assassiné. Mais cette nouvelle a été contredite M. Girouard est encore plein de vie.

***

Les catholiques de Windsor sous l'impulsion de leur évêque, viennent d'éblir une école séparée pour leurs enfants.

***

Le Maire d'Ottawa, revenant d'un diner chez le gouverneur s'est arrêté au Russell où il a voulu trinquer avec des amis. Le lendemain il était traduit devant le magistrat de police pour avoir acheté de la boisson après les heures réglementaires. Sur son aveu, il fut déclaré coupable et condamné à une amende. Cette condamnation le déqualifiait pour la mairie; on lui à donné de suite un remplaçant. Voilà pourquoi le Maire; d'Ottawa est maintenant M. Davidson et non plus M. Morris.

***

Le Dr Orton, ancien député et depuis longtemps l'une des figures les plus connues de Winnipeg, est décédé jeudi dernier.

***

Une dépêche d'Ottawa informe le public qu'une concession gratuite de terre sa été faite par le gouvernement aux autorités ecclésiastiques au Yukon pour des fins de culte.

***

On prévoit des changements considérables et prochains dans les cercles politiques anglais.

La position de Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, est menacée. Chamberlain pourrait être appelé à le remplacer.

D'une autre part, tout indique que Lord Roseberry sortira de sa retraite et reprendra sa carrière politique. Lord Roseberry a déjà été premier ministre.

***

La législature de l'Ile de Jersey a adopté une loi par laquelle on interdit aux congrégations religieuses composées de plus de six membres de résider dans l'Ile.

***

Tous les chefs d'Etat, rois ou présidents, seront mis sur le même pied, lors du couronnement du roi. Ainsi l'a décidé Edouard VII.

***

Il paraît que dans l'armée allemande, il a été fait des expériences qui ont victorieusement prouvé que l'attribution aux troupes d'une certaine ration de sucre leur permettait de supporter beaucoup mieux la faim et la soif.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le Rev. P. Dorais, principal de l'Ecole Industrielle à Saint-Boniface, a quitté notre ville mercredi dernier pour aller aux funérailles de l'un de ses frères à Montréal.

***

La semaine dernière, notre ville était honorée de la présence de deux évêques missionnaires au Nord-Ouest, Mgr Grouard et Mgr Pascal.

Mgr Pascal a chanté la messe dimanche le 10 et Mgr Greuard a prêché. Monseigneur l'Archevêque assistait au trône.

Mgr Pascal a en outre conféré l'ordre du sous-diaconat à M. l'abbé Ruel.

Les cérémonies ont été très solonnelles.

Un banquet a été donné à M. F. D. Monk, M. P., lundi dernier à Montréal.

Un Evêque Americain et les écoles Publiques

Sa Grandeur Mgr Michaud, de Burlington, Vermont, a fait connaître aux fidèles de son diocèse que les parents qui enverront leurs enfants âgés de moins de dix ans aux écoles publiques, ne pourront plus à l'avenir recevoir l'absolution.

L'avenir du Francais au Canada

On lit dans le dernier bulletin de l'Alliance française, association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, la note suivante:

Canada.—Le développement de la langue française au Canada.—On télégraphie d'Ottawa que dans un article très commenté, le Robcaygeon Independent avertit ses compatriotes que le Canada est destiné à devenir un pays en majorité française et que les canadiens anglais feraient bien d'apprendre notre langue. Ce journal constate qu'il y a déjà 300,000 Canadiens français dans l'Ontario, que la natalité est beaucoup plus forte dans la province de Québec que dans les autres provinces; que l'élément français augmente, que l'élément anglais est en décroissance, enfin que les destinées de ce pays sont réglées: ce sera un pays de langue française.—Aussi, le Robcavgeon Independent annonce qu'il a donné des ordres à son personnel d'avoir à se tenir prêt pour publier ce journal en français quand l'heure sera arrivée.

Les Canadiens français ne peuvent que se réjouir de voir leur langue faire de pareils progrès.

Ajoutons qu'aux cours de vacances que l'alliance française organise chaque année pour les étrangers pendant les mois de juillet et août, 6 canadiens s'étaient fait inscrire. Deux ont obtenu le diplôme supérieur avec mention honorable. Ce sont Melle Leaborn (Anna) à London (Canada) en juillet, Melle Hughes (Lois) à Toronto (Canada) en août.

R. M.

La Seance de Jeudi Dernier.

La séance donnée jeudi soir, le 14 novembre, dans la salle du collège, doit être un sujet de légitime satisfaction pour ceux qui remplie comme rarement nous l'avons vue, et l'auditoire s'est franchement amusé pendant une couple d'heures. Mgr l'Archevêque et Mgr Pascal étaient présents.

L'orchestre de la cathédrale, au profit duquel se donnait cette séance, a lui-même figuré plusieurs fois avec honneur au programme. Le professeur Salé le dirigeait. Entre autres morçeaux mentionnons "Chamions Swing" dont la brillante exécution appelle des éloges tout particuliers. Nous présentons nos meilleurs compliments à cet orchestre, qui a droit à tout l'encouragement que le public peut lui donner.

Quatre élèves de l'Ecole Industrielle ont prêté leur concours aux amateurs de la ville parmi lesquels M. Sinclair, dont le sole de trombone a eu les honneurs bien mérités du rappel.

MM. George et Joseph L'Evêque ont joué avec entrain une opérette intitulée "Deux Enragés Mélomanes"; aussi un duo de cornet bien choisi.

Félicitons M. Arthur Beaudry, qui possède un joli talent pour le violon et qui nous a donné les "Blue Bells of Scotland" de Farmer, et au rappel, l'Ave Maria, de Gounod.

Les "Deux Grenadiers" tel est le titre d'une chanson militaire dite par M. Adrien Potvin. Cette chanson, grave et triste au début, se fait ensuite plus rapide et finit par des phrases enflammées. M. Potvin l'a rendue avec les belles nuances qu'elle réclame. Au rappel, M. Potvin donné le "Réveil du Jour."

Les "Tribulations du Marquis de la Grenouillère" ont obtenu un succès d'hilarité extraordinaire. Certaines scènes en particulier ont fait éclater la salle! M. J. B. Joyal, le héros du *drame*, l'incommensurable marquis, a eu des phrases et des jeux de théâtre impayables: il a fait grandement et bruyamment les choses! Il a été aidé dans ses tribulations par son fidèle serviteur Farfouillat, rôle que M. J. B. Leclerc a su relever par sa mimique amusante et son talent d'interprétation.

Le magnifique portrait à l'huile dans lequel le marquis a pu se contempler au cours de la pièce est dû au savant pinceau de M. Monty.

M. Duresnel, maître de château, a été joué avec beaucoup de goût par M. Jean Arpin.

Très difficile, mais aussi très bien rendu par M. Potvin, a été le personnage Volmar, musicien, savant, peintre, et devin chinois: une véritable encyclopédie!

M. Ernest Lévêque, alias le vétérinaire du canton, a été l'occasion d'une scène de désordre où le marquis, Pivoine domestique de Duresnel (M. A. Brisette) et le gentil Farfouillat, lui ont beaucoup donné de peine.

Cette séance a rapporté la somme de $160. Les dames de la Société de Ste-Anne s'étaient chargees de la vente des billets; on voit qu'elles se sont acquittées de leur tâche avec zèle.

Nous offrons nos cordiales félicitations à tous ceux qui ont travaillé au succès de cette soirée.

PIE IX ET MACKINLEY

Nous cueillons dans le *Figaro* l'anecdote suivante:

Dès que fut arrivée, à Londres, la nouvelle de la mort du président MacKinley, le correspondant londonien d'une grande agence américaine eut l'idée d'un reportage sensationnel. En toute hâte, avec trop de hâte même, il que voici:

"A Sa Sainteté Pie IX au Vatican, Rome.

"Sollicitons l'expression de votre opinion sur assassinat président MacKinley."

Deux heures après, le bureau central des télégraphes romains transmettait cette simple réponse:

"Inconnu à cette adresse."

La réponse n'est pas dépourvue d'humour.

Le Canadian Northern

Les trains du "Canadian Northen" passent maintenant régulièment sur le pont bâti par la Compagnie sur la rivière Rouge.

La perte d'appétit et la débilité générale sont promptement surmontées quand on fait usage de quelques bouteilles d'huile de foie de morue de "The D. & L." fabriquée par The Davis & Lawrence Co., Ltd.

Correspondance

Saint-Boniface, 18 Nov. 1901.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU "MANITOBA."

MONSIEUR,

Veuillez insérer dans le prochain numéro de votre journal "Le Manitoba" les quelques lignes qui suivent:

Dans le compte rendu de la bénédiction de l'église de St. Andrews, au Sud de la Station de Wapella, il s'est glissé une erreur que je tiens à rectifier; il y est dit que Monsieur Senecal a tracé le plan de l'église; cette assertion est fausse, c'est G. Cinq-Mars, de Saint-Boniface, qui a fait le plan d'après lequel l'église a été bâtie.

Monsieur Sénécal a peut-être fait un plan ou même *plusieurs*, mais ils n'ont pas été acceptés.

G. CINQ-MARS.

NOTE DE LA REDACTION.—Le *communiqué* qui rendait compte de la bénédiction de l'église de Saint-Andrews, nous est venu par la voie de l'Archevêché. C'était pour nous une garantie d'exactitude. D'une autre part, M. Senécal n'a en rien à faire avec ce compte rendu. Il nous sera permis en conséquence de regretter de le voir ainsi *pris à* parti par notre correspondant.

Ne manquez pas de vous procurer la sorte que vous avez toujours eue. A cause de la grandé popularité du "The D. & L." Menthol Plaster, des fabricants sans scrupule cherchant à en vendre un semblable. Pour le rhumatisme, la névralgie, etc., il n'y a rien de meilleur. Fait seulement que par Davis & Lawrence Co., Ltd. 4

MENUS PROPOS

Entendu récemment à Eu.

Le sacristain de l'église débite à un groupe de visiteurs le boniment explicatif appris par cœur:

—Ce que vous voyez au fond est une colonne montée en commémoration de Catherine de Clèves, fondatrice du Collège, femme de Henri de Guise

Un des visiteurs l'interrompant:

—Et en quoi est-elle, cette colonne? En marbre? En bronze?

Alors, le sacristain, béat, sur un ton de profonde pitié:

—Voyons, monsieur, puisque je vous dis qu'elle est en commémoration!

ESSOUFFLEMENT.

Les personnes affaiblies souffrent beaucoup de l'essoufflement dont elles sont affectées au moindre effort musculaire, soit pour le travail, soit pour la marche. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang et guérissent de cette affection si pénible.

DECES

A Ste Anne des Chênes, Madame Edouard Harrisson, née Caroline Curtaz décédée le 9 novembre, à l'âge de 39 ans et deux mois; elle laisse pour pleurer sa perte un époux et trois enfants. Nos sympathies à la famille éplorée.

M. Hardy dit Chatillon a su tirer du beau roman le "Grand Vaincu," de Cauvain, un drame historique vraiment intéressant et d'une belle mise en scène. Nos sociétés d'amateurs, et nos collèges, trouveront, dans la représentation de cette pièce, la matière d'une captivante séance.

A Propos d'Agriculture

CORRESPONDANCE

La protection de nos recoltes

MONSIEUR LE REDACTEUR.

La question de la protection de nos récoltes jusqu'au moment du battage s'impose aujourd'hui. A mesure que nos terres se défrichent le climat s'adoucit et les pluies deviennent plus fréquentes en automne.

Comment empêcher les pertes considérables causées par les pluies? Voilà ce qu'il importe d'étudier.

Certaines personnes opinent pour la construction de granges comme dans la province de Québec. Une grange pour le foin, très bien, mais pour le grain, dans notre humble opinion, elle offrirait les inconvénients suivants:

1o. Avec nos immenses récolte il faudrait des granges démesurées et très couteuses.

2o. Elles nécessiteraient des charroyages de beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui; car la batteuse suit les meulons sur les différents points de la ferme.

3o. L'engrangeage serait dans une certaine mesure risquée au point de vue de la conservation de la récolte, si elle n'était pas immédiatement battue. Il faudrait du grain de beaucoup plus sec que pour la mise en meulon. Un cultivateur de la province de Québec a fait à ce sujet une expérience assez dispendieuse. Il a coupé sa récolte avec une moissonneuse lieuse comme nous, l'a mise apparemment sèche dans sa grange, et tout a moisi.

4o. Comment pourrait-on avantageusement placer une batteuse moderne auprès d'une grange? N'aurions nous pas à déplorer souvent la destruction de la récolte, de la grange et même de la batteuse par le feu.

Ainsi, je crois qu'il faut chercher un moyen plus simple, plus économique et plus efficace de protéger nos récoltes contre les intempéries de l'automne.

Il est un point sur lequel la généralité des cultivateurs s'accordent, c'est qu'il faut mettre le grain en meulon et non pas le laisser en quinteaux, surtout ceux qui en ont beaucoup.

Mais malheureusement tous les cultivateurs ne savent pas comment bien faire un meulon, et un certain nombre les font sans précautions suffisantes pour les conserver intacts.

Il faut donc une couverture légère, portative, facile à poser et à enlever. Une simple toile huilée de grandeur suffisante pour couvrir la partie supérieure du meulon, offrirait, à notre avis, ample protection contre l'humidité. Ces toiles peuvent être maintenues en place par des ficelles fixées à des pieux, comme des tentes. Il vaudrait assurément la peine d'en faire l'expérience.

Votre humble serviteur,

S. M. BARRÉ.

Chronique de la Province

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Lundi 11 nov. nous avons eu à Notre-Dame de Lourdes la visite aussi agréable qu'inattendue de Mgr Pascal évêque de Prince Albert. Le trop court séjour de Sa Grandeur au milieu de nous n'a pas permis à la population de lui faire une réception telle que tous l'auraient désiré. Ce sera pour nous un regret qu'une autre visite de Sa Grandeur sera seule capable de nous faire oublier. Cependant quelques paroissiens ont eu le bonheur et l'honneur de baiser la main de Monseigneur et de recevoir sa bénédiction; ils en garderont un précieux souvenir.

Mgr Pascal nous a entretenus plusieurs hrs durant des sujets les plus variés et les plus intéressantr et touchant son vicariat apostolique et ses missions.

Ses paroles porteront leur fruits et nous espéons voir bientôt quelques-uns des nôtres aller prendre place dans les rangs des généreux missionnaires du Nord-Ouest.

Jeudi, 14, nous avons eu la visite de M. le curé de Saint-Pierre Jolys. Il nous a fait passer de joyeux moments. Nous regrettons seulement de n'avoir pu le posséder plus longtemps.

Notre bazar de charité pour l'achèvement de notre église se tiendra les 1. 2. 3. décembre avec interruption le reste de la semaine, et reprendra les 8. 9. et 10 décembre.

Tout semble nous assurer un beau succès. Les tables seront chargées de mille petits objets charmants. Nous aurons aussi des articles de valeur, entre autres deux belles montres en or et quelques articles envoyés par des personnes amies de la paroisse. Un cheval et plusieurs animaux seront aussi mis en loterie. L'élection des candidates, Melles Gelley et Anna Lesage, promet d'être des plus intéressantes. Nous invitons cordialement tous nos amis. Il y aura scénes comiques et chants.

Affaires Municipales

Huitième assemblée de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce quatorzième jour d'octobre 1901.

Présent: Napoléon Corneault preft, Aime Boiteau, George Beaupré, Eugène Cartier et Louis Ayotte couseillers.

Le greffier donne la lecture des minutes de la dernière assemblée du conseil qui sont adoptées sur motion de Eugène Cartier appuyé par George Beaupré.

Boiteau—Cartier. Que le rapport présenté par le prefet pour le pont Ste. Elizabeth soit adopté et que le montant de $429.50 soit payé au contracteur Ephren Marion. Adopté.

Beaupré—Cartier. Que le trésorier Joseph Baril soit autorisé à écrire à Mr Hanna, le surintendant de la compagnie Canadian Northern demandant à la dite compagnie de nous accorder un train de passagers qui partirait le matin d Emerson et qui reviendrait le soir afin de donner plus de facilité à ceux qui voyagent à Winnipeg. Adopté.

Lecture du rapport du comité des finances Boiteau—Cartier, Que le rapport du comité des finances soit adopté.

Ayotte—Boiteau. Que le conseil s'ajourne au dernier mardi de novembre 1901. Adopté.

JOSEPH BARIL
SEC. TRÉS.
Mun. Montcalm.

SURPRISE AGREABLE.

Quand une personne a tout fait inutilement pour se débarrasser d'un rhume, elle est toute surprise que quelques doses de BAUME RHUMAL lui apportent une guérison inspérée.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE ROMAN D'UN JESUITE

No 53

XVI

Il parla pendant deux heures pour établir le bien fondé des réclamations de son client, accumula les preuves, les raisonnements, les citations; pendant deux heures il tint l'auditoire sous le charme de sa parole, vive, colorée et mordante.

Quand il eut terminé, Charles se leva à son tour; il commença par s'excuser de venir, lui jeune avocat, à peine initié à la science du droit, et mal exercé dans l'art de la parole, lutter contre un des princes de l'éloquence, contre une des gloires du Palais. Après cet exorde, il attaqua les uns après les autres les arguments de son adversaire, et les uns après les autres il les réduisit à néant.

Il parlait doucement, lentement, comme un homme maître de lui—et qui s'avance prudemment, puis tout à coup, démasquant ses batteries, il prit à partie, non plus l'avocat, mais l'adversaire lui-même. Il montra de Noirecôte entraînant dans cet affaire Arthur Lerouttier pour lui faire fournir tous les fonds, car lui ne possédait rien. Le [illegible] était un de ces hommes trop nombreux partout, et surtout à Paris, qui n'ont qu'un seul souci: le plaisir. S'il avait consenti à l'achat de l'usine, c'était dans l'espoir de retirer de ses capitaux de plus gros dividendes, mais avec l'intention arrêtée de laisser à son associé tout le soin de l'administrer, et de fait jamais personne ne l'avait vu à l'usine. Il montra ensuite de Noirecôte profitant de la négligence de Lerouttier pour se faire la part du lion dans cette affaire entièrement payée par les fonds de son associé; les bâtiments, l'outillage, le matériel, rien n'était plus entretenu, les produits vendus à vil prix, la caisse mise au pillage. Toutes ces accusations, il les appuya de preuves irrécusables, il produisit des témoins, il parla de l'inventaire qui n'avait jamais été retrouvé. Or de Noirecôte seul avait intérêt à le faire disparaître, et il en produisit une copie faite sur le brouillon de l'expert qui avait été chargé de ce travail.

Il prouva que l'usine avait réellement au moment de la vente la valeur qui lui avait été attribuée. On avait contesté l'existence de la clientèle annoncée, il produisit cinquante lettres de négociants affirmant que pendant de longues années ils s'étaient fournis chez M. Berthier et n'avaient quitté la maison que depuis la vente et parce qu'on leur avait expédié des marchandises de mauvaise qualité.

Enfin il suivit de Noirecôte dans toute son existence, le montrant mêlé à toutes sortes d'affaires véreuses, il cita des faits qui auraient dû le conduire sur les bancs de la police correctionnelle et, dans une [illegible] qui souleva l'auditoire il montra cet homme taré, cet homme sans conscience, poursuivant deux femmes parce qu'il les croyait sans défense, parce qu'il espérait, non pas gagner son procès, il savait la justice de son pays trop éclairée pour se laisser tromper par lui: ce qu'il voulait, c'était les effrayer et les amener à lui faire des concessions, il voulait leur extorquer quelques centaines de mille francs. Quelques jours avant les plaidoiries, il leur avait fait faire des offres de conciliation; si ces dames avaient consenti à lui verser la moitié de la somme réclamée, il était disposé à retirer son instance.

" Il se serait même contenté de beaucoup moins, si nous avons aviens voulu tendre l'oreille à ses ouvertures, dit en terminant le jeune avocat, mais c'est nous qui avons refusé, parce qu'il n'était pas juste de laisser payer à mes clientes une somme qu'elles ne devaient parce pas; qu'il fallait que leurs droits incontestables fussent établis par un arrêt de la justice, pour qu'ils soient à toujours incontestés, parce qu'il était utile enfin à l'intérêt général de démasquer cet homme qui n'avait fait que trop de victimes."

Après la clôture des débats, le vieil avocat vint à lui.

—Mon cher confrère, permettez-moi de vous féliciter, votre début a été un coup de maître, vous êtes dès aujourd'hui classé parmi les sommités de l'art de la parole.

—Le jugement n'est pas encore rendu, lui répondit Charles.

—C'est vrai, mais la cause est gagnée. Vous avez vu que je n'ai pas voulu vous répliquer quand le président m'a donné la parole. Vous m'avez convaincu j'abandonne.

A la sortie de l'audience, ses amis, les stagiaires, les jeunes avocats voulurent lui faire une ovation; Charles se hâta d'échapper à ces trop chaudes démonstrations: il se dirigea vers Notre-Dame des Victoires; et y resta plus heure d'une en prière.

. . . .

Quinze jours après il montait à la chambre du P. d'Araden.

—Mon père, lui disait-il, à partir d'aujourd'hui, je n'ai plus rien qui me retienne dans le monde; ma sœur, vous le savez, a épousé hier le comte de Plélan, elle n'a pas besoin de moi. Vous m'avez dit que l'on ne devait pas entrer dans la vie religieuse comme dans un refuge où l'on se jette pour échapper aux luttes de la vie.

—Autant que possible au moins.

—Je crois avoir compris votre pensée, mon père; le sacrifice a une valeur proportionnée à celle de l'objet sacrifié. Hier je n'étais rien, aujourd'hui j'ai une réputation, mon dernier procès m'a mis en relief, je suis quelqu'un, mon avenir est assuré. On me propose un mariage, je vous en ai parlé; ce mariage achèverait de me faire une situation, je puis me considérer comme la possédant, puisqu'il suffirait pour cela d'un simple acquiescement de ma volonté. Cette situation je suis décidé à la sacrifier, et je viens vous prier de me faire admettre comme novice dans la Compagnie de Jesus.

—Il faut pour cela vous adresser au R. P. Général, lui seul peut permettre de rentrer au noviciat quand on en est sorti.

—Je compte partir ce soir pour Rome.

—Partez je ne vous retiens plus. Je vous donnerai une lettre de recommandation pour nos pères du Gesu. Allez, mon enfant, vous avez subi l'épreuve, l'épreuve vous a trouvé fort, vous ferez un bon religieux.

XVII

Quinze ans plus tard, en 1866, on parlait beaucoup d'un jésuite, nommé le P. Durand, dont l'éloquence vive, imagée, chaleureuse, rappelait les grande célébrités de la chaire. On disait qu'il devait bientôt remplacer, à Notre-Dame, les Lacordaire et les Ravignan.

On disait qu'il avait brillé un instant au Palais, et qu'à la suite d'aventures, racontées de mille manières différentes, il avait subitement disparu.

On disait encore qu'une de ses sœurs avait fait un brillant mariage et tenait un haut rang dans l'aristocratique faubourg Saint-Germain.

On disait beaucoup d'autres choses encore! ce qui était certain. c'est que le religieux ne quittait sa cellule que pour se rendre au confessional, pour aller prêcher dans les églises de Paris, surtout dans celles des quartiers pauvres, et enfin pour se livrer à tous les travaux les plus humbles du saint ministère.

Contrairement à ce que l'on avait dit d'abord, le P. Durand avait obtenu de ses supérieurs qu'on le laissât dans l'obscurité des plus modestes fonctions, et peu à peu le bruit qui s'était fait autour de son nom fut remplacé par l'oubli le plus complet.

Jusqu'à l'année 1870, il se borna donc à se dévouer dans l'ombre à toutes les œuvres utiles et ignorées, et il n'était guère connu que des pauvres, des malades, des orphelins, de ceux qui souffrent et de ceux qui pleurent.

Quand la guerre éclata, il fut un des premiers à solliciter la rude mission de suivre nos troupes jusque sur les champs de bataille. Envoyé d'abord à l'armée de Metz, il partagea toutes les épreuves et tous les dangers de nos soldats; puis après la reddition de la place, il les accompagna en Allemagne, où il se dévoua spécialement au service des hôpitaux. Atteint lui-même de la petite vérole, dont il avait pris la contagion près de nos soldats malades, il dut se résigner à rentrer en France. A peine rétabli, il demandait une nouvelle mission, et ses supérieurs le désignaient pour être l'un des aumôniers des zouaves de Charette.

" C'est pour moi, écrivait-il à un de ses amis, une bien grande joie de penser que je serai dans quelques jours au milieu de cette vaillante région des volontaires de l'Ouest, de ces hommes aux cœurs forts et vaillants, qui, après s'être dévoués pour le service du Saint-Père, combattent maintenant pour la défense de la patrie. On me traite en enfant gâté, et je suis presque tenté de lui reprocher de me donner une mission trop douce et trop facile. On m'a dit, il est vrai, que le régiment de Charette était toujours à l'avant garde, je pourrai donc compter sur une large part de dangers et de fatigues; ce sera une compensation pour les joies du cœur et les ineffables bonheurs que l'âme du prêtre doit nécessairement rencontrer au milieu de ces soldats chrétiens."

On eût dit que Dieu voulait exaucer son désir de rencontrer une mission plus difficile et plus ingrate, où sa soif de dévouement trouvât une plus complète satisfaction. En effet, la veille du jour où il devait partir pour le Mans, il reçut un contre-ordre qui l'envoyait à l'armée de l'Est. Il devait y remplir les fonctions d'aumônier auprès d'un régiment de marche et d'un bataillon de mobiles de Seine-et-Oise. Deux jours après, il était à Chaumont.

On se rappelle les terribles rigueurs de l'hiver de 1870 à 1871. L'armée de Bourbaki, partie de Bourges, s'était avancée vers l'Est, elle avait remporté d'abord quelques légers avantages sur les troupes allemandes peu nombreuses dans cette contrée, mais plusieurs corps prussiens, et en particulier l'armée de Manteuffeld, forte à elle seule de 40,000 hommes, s'avançaient à marche forcée, pour écraser cette poignée de Français qui osaient croire encore au salut de la patrie.

A Suivre

Au Bazar, lundi prochain

Les Dames Patronesses de l'Hôpital et de l'Orphelinat donneront lundi soir, à la salle du Bazar un "Euchre party" au profit de ces deux institutions. Les portes seront ouvertes à 7½ p. m. L'entrée est de 50 cts. Des rafraichissements seront servis gratuitement. Ces dames peuvent compter sur une nombreuse assistance.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'hon. Juge Dubuc préside en ce moment les assises au Portage-la-Prairie.

—La ville fait réparer en ce moment notre pompe à incendie; c'est une sage mesure.

—Le bazar qui a eu lieu à Aubigny la semaine dernière a donné la jolie somme de $875.00; cette somme sera employée à la construction d'une église.

—Jusqu'à présent il y a trois candidats à la mairie de Winnipeg, savoir: le maire actuel, l'échevin Carruthers et l'échevin Ross.

—La maison que M. Arthur Cusson est à construire sur la rue Dumoulin pour M. M Rocan, sera l'une des plus belles de la ville

—Notre ami M Siméon Dussault est arrivé hier du Portage du Rat, où il était employé depuis quelques mois. M. Dussault passera probablement l'hiver au milieu de nous.

—Le Manitoba commence aujourd'hui sa trente et unième année d'existence. Nos abonnés retardataires devraient profiter de cette occasion pour solder leur abonnements!

—François Carrière, le trésorier de la Municipalité Rurale de Saint-Boniface, accusé de détournement de fonds, a été mis en liberté sous caution. L'affaire a été ajournée à une semaine.

—L'Archevêché a perdu un petit chien cowly (chien renard) de quatre mois, jaune et blanc, museau allongé, répond au nom de cowly. Récompense à celui qui l'amènera à l'Archevêché etc.

—Poêles à grande réduction. Poêles Air Tight. Poêles à cuisine. Poêles Buck Stove de toutes sortes et de tous prix chez Guilbault & Cie, coins des Avenues Tache et Provencher, Saint-Boniface.

—M Joseph DeLorimier, fils de M. J. C DeLorimier, de cette ville, est revenu il y a quelques jours du Klondyke, où il a passé plusieurs années. M DeLorimier rapporte un bon souvenir de ce lointain voyage.

Venant d'être reçus chez Guilbault & Cie., un stock considérable de Rouets Vezina, qui seront vendus à réduction. Guilbault & Cie., coin des Avenues Provencher et Taché, Saint-Boniface.

—Le surintendant de l'Ecole d'industrie laitière à Winnipeg demande des soumissions pour la livraison du lait nécessaire pendant la durée des cours. On peut s'adresser à M. Murray *Dairy Superintendent*, Winnipeg.

—Une paire de chevaux a pris l'épouvante la semaine dernière sur le pont de Saint Boniface, à la grande terreur de ceux qui traversaient à ce moment. Le gardien, pour cette fois, n'a pu collecter le prix de la traverse!

—Les spéculateurs des Etats Unis continuent à acheter des terrains dans notre province. Leur méthode consiste à mettre la main sur des blocs d'une assez grande étendue. En quelques endroits leurs transactions ressemblent à un accaparement.

—Le poste de Huissier de la Verge Noire, que l'on disait devoir être aboli à la suite du décès du dernier titulaire. M Kimber, ne le sera point, parait-il. Le gouvernement donnerait cette position à M. Molyneux St. John, autrefois rédacteur au *Free Press*, à Winnipeg.

—Le *Canadian Northern* offre au public un voyage de Winnipeg à Montréal pour 40 piastres aller et retour. Les billets sont bons pour 3 mois, avec privilège de faire prolonger ce délai, moyennant une faible remise pour chaque 15 jours additionnels. On peut s'arrêter en route.

—Le premier train qui ait été lancé sur le nouveau pont a traversé jeudi dernier à 5 30 du soir Il comprenait un engin et deux ou trois chars chargés de sable et de graviers pour le terrassement de la voie. Le pont n'a pas bronché. Il s'est tenu solide comme ...un pont.

La passerelle pour les piétons est aussi terminée. Ceux qui pendant longtemps ont cru qu'elle n'existerait jamais peuvent maintenant aller mettre les doigts dessus, et même les pieds.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province. Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Vente sur Hypotheques

PROPRIETE EN CULTURE

Par et en vertu d'un pouvoir de vente contenu dans une certaine hypothèque, qui sera produite au temps de la vente, A. H Pulford, Ecr. encanteur, vendra par

ENCAN PUBLIC

Lundi, le 2 décembre, A. D. 1901, à midi, à ses salles No 260, Avenue du Portage, Winnipeg; la propriété suivante:

Le lot de paroisse neuf (9) dans la province de Manitoba, d'après l'arpentage du Gouvernement de la Puissance de la dite paroisse.

Les vendeurs ont été informés que ce lot contient 203 acres, plus ou moins, et comprend beaucoup de terrain cassé et autres améliorations. La propriété est située dans le voisinage du village de Sainte-Anne des Chênes.

TERMES DE VENTE: 20 par cent du prix d'achat devant être payé au moment de la vente et la balance à des conditions qui seront exposées au temps de la vente. Pour plus amples détails, adressez-vous à

METCALFE & SHARPE,
Procureur des Vendeurs,
Winnipeg.

Daté, ce 30eme jour d'Octobre A. D. 1901.

AVIS

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorol de Carillon sera tenue à Saint-Pierre, dans la salle du conseil Municipal, lundi le 9ième jour de décembre A. D. 1901, à 1 heure P. M.

Daté à Saint-Pierre, le 2ième jour de novembre 1901.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trés.,
Société d'Agriculture de Carillon.
51-9ius.